



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Moffet, Qué.

MARDI 16 JANVIER 2018

Séance extraordinaire du conseil municipal de Moffet, tenue le mardi 16 janvier 2018 à 19h20 à la salle communautaire sous la présidence du maire, M. Alexandre Binette.

Sont présents, les conseillers (ères) suivants :

Rita Girard, Joël Paquette,
Robert Rocheleau, Lorrie Allen.

Absente : Thérèse Bouley

Est aussi présente, Linda Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

2018-001

ADOPTION DU BUDGET 2018

ATTENDU les dispositions contenues aux articles 954 et suivantes du Code Municipal;

ATTENDU que le conseil de la municipalité de Moffet prévoit des dépenses équivalentes aux revenus le tout répartie comme suit;

Revenus	
Taxes -----	228 338.00
Paiements tenant lieu de taxes -----	20 691.00
Transferts -----	84 146.00
Autres revenus de source locale -----	12 226.00
Imposition de droit -----	3 300.00
Amendes et pénalités -----	3 210.00
Total	351 911.00
Dépenses	
Administration générale -----	165 332.00
Sécurité publique-----	36 060.00
Transports -----	56 830.00
Hygiène du milieu -----	20 458.00
Aménagement du territoire -----	31 286.00
Loisirs et culture -----	23 730.00
Autres -----	18 215.00
Total	351 911.00

Il est proposé par Robert Rocheleau, appuyé par Joël Paquette et unanimement résolu par les conseillers (ères) que le budget 2018 soit adopté tel que présenté.

2018-002

TAUX DE LA TAXES FONCIÈRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

Il est unanimement résolu par les conseiller (ères) qu'une taxe au montant de 0.85\$ par 100\$ de la valeur portée au rôle d'évaluation soit imposée et prélevée pour 2018 sur tout immeuble imposable sur le territoire de la municipalité de Moffet. Le 0.85\$ se répartie comme suit : 0.85\$ en taxes foncières générales et 0.065 en taxes pour le service de la Sûreté du Québec.

2018-003

TAUX D'INTÉRÊT SUR COMPTES IMPAYÉS POUR 2018

Il est proposé par Rita Girard, appuyé par Lorrie Allen et unanimement résolu par les conseillers (ères) qu'un taux d'intérêt de 18% l'an, soit ajouté sur tous comptes impayés au 30^{ième} jour qui suit l'expédition des comptes.



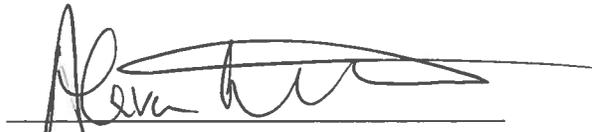
**Procès-verbal du conseil de la municipalité
de Moffet, Qué.**

MARDI 16 JANVIER 2018 (SUITE)

No de résolution
ou annotation
2018-004

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Joël Paquette, appuyé par Robert Rocheleau et unanimentement résolu par les conseillers (ères) de lever la séance. Il est précisément 22h10.



Alexandre Binette, Maire



Linda Roy, directrice-générale